

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

- Vu le Dahir n°1-04-257 du 25 kaada 1425 (7 janvier 2005) portant promulgation de la loi N°77-03 relative à la communication audiovisuelle ;
- Vu l'acte de nomination par le Conseil d'Administration de la SNRT du Président Directeur Général de la SNRT ainsi que les pouvoirs qui lui sont conférés ;
- Vu la résolution portant adoption du statut particulier du personnel de la SNRT du Conseil d'Administration telle qu'elle a été adoptée le 09 janvier 2006 ;
- Vu le Dahir n° 1-03-194 du 14 rejeb 1424 (11 septembre 2003) portant promulgation de la loi N°65-99 relative au code du travail ;
- Vu la résolution du Conseil d'Administration portant approbation de la procédure de recrutement de la SNRT telle qu'elle a été adoptée le 09 juin 2014;

DECIDE

ARTICLE 1 : OBJET

L'opération n° 6/15/AINFO est lancée pour le recrutement de cinq Caméramans d'Actualité. Les conditions requises sont les suivantes :

	Formation	Option
Caméraman d'Actualité	BTS, DTS, DUT ou équivalent	Audiovisuel

ARTICLE 2 : MISSION

Le cameraman assure les prises de vues en production audiovisuelle ou pour les reportages en respectant les consignes et les exigences artistiques et techniques du réalisateur ou du journaliste.

ARTICLE 3 : ACTIVITES

- Mettre en images les reportages et magazines.

ARTICLE 4 : COMPETENCES TRANSVERSALES

- Capacité à comprendre l'angle du reportage ;
- Capacité d'assurer individuellement la création logique d'un reportage.

ARTICLE 5 : COMPETENCES OPERATIONNELLES

- Niveau pratique en fonctionnement mécanique et électronique d'une caméra ;
- Maîtrise des techniques de prise de vues et d'optique ;
- Maîtrise des techniques de câblage des systèmes de prises de vues.

ARTICLE 6 : CONDITIONS DU CONCOURS

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> pour pouvoir éditer le bulletin d'inscription.

Le dossier de candidature est composé de :

- Bulletin d'inscription sur la plateforme de recrutement de la SNRT
- 1 lettre de motivation
- 1 CV récent ;
- 4 enveloppes timbrées portant le nom, le prénom et l'adresse du candidat ;
- 1 copie légalisée du diplôme ;
- 1 copie légalisée de la CIN ;

Les documents constituant le dossier de candidature doivent être envoyés par voie postale ou déposés au bureau d'ordre au siège de la SNRT sis à « 1, rue El Brihi, Hassan, Rabat 10000 » avant le : 18/11/2015 avec la mention obligatoire sur le pli **objet 6/15/AINFO/CA.**

ARTICLE 7 : ORGANISATION DU CONCOURS

- Le dernier délai pour le dépôt des candidatures est le 18/11/2015 ;
- La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur le portail de la SNRT ;
- Les candidats retenus pour passer les tests sont convoqués par écrit et par contact électronique et/ou téléphonique. Les dates et lieux des tests sont communiqués par lettre de convocation.

Société Nationale
de Radiodiffusion et de Télévision
Directeur des Ressources Humaines
Zakaria HACHLAF